

"Il faut sanctuariser les abords de nos écoles"

La Ville déploie une trentaine de policiers municipaux chaque jour pour lutter contre le stationnement anarchique, principalement des deux-roues

Comme souvent lorsque les forces de l'ordre, qu'elles soient nationales ou municipales, organisent des opérations de "communication", hier tout s'est passé pour le mieux aux abords de l'école élémentaire Barthélémy (1^{er}) ! "Et pourtant on a des remontées comme quoi c'est souvent compliqué ! Je reçois même via mes réseaux sociaux des photos où l'on voit des deux-roues garés n'importe comment sur le trottoir, etc.", assurait l'adjoint au maire en charge de la sécurité et de la tranquillité publique, Yannick Ohanessian (PS). Peu importe au final, l'élu avait un message à délivrer : "Le stationnement anarchique autour des écoles est un fléau qui persiste depuis trop longtemps, tout simplement parce que cette ville n'a

"Il faut passer au coercitif maintenant, ça va être tolérance zéro."

YANNICK OHANESSIAN



Les propriétaires de deux-roues verbalisés verront ce sticker collé sur leur engin.

/PHOTO DAVID ROSSI

été pensée que pour la voiture". Pour tenter de porter un coup à ces incivilités qui mettent en danger les tout-petits, Yannick Ohanessian annonçait que désormais une trentaine de policiers municipaux seront dédiés à traquer les indélicats contrevenants. "On est passé de 60 à 100 médiateurs sociaux dès notre prise de fonction, et on va monter, à la rentrée 2023, jusqu'à 120 jeunes retraités pour aider les minots à traverser et pour apaiser de petites tensions dans le cadre de notre opération 'les petits piétons'. Mais il faut passer au coercitif maintenant, il faut sanctuariser les abords de nos écoles. Alors ça va être tolérance zéro avec ces dix patrouilles qui vont tous les ma-

tins et tous les soirs inspecter devant plusieurs écoles du même quartier et distribuer des PV voire demander des mises en fourrière, à laquelle on va donner plus de moyens aussi". Si les spécialistes du dépôt minute qui se prolonge lourdement seront houpillés voire sanctionnés, ce sont principalement ces deux-roues qui recevront 38 € d'amende et un sticker indiquant l'enregistrement de la douloureuse...

"Pas assez d'espaces piétons"

Du côté des parents présents à la sortie des classes hier, on appréciait la démarche : "Sur le principe c'est bien, évidemment, mais après il y a une réalité :

nous, nous sommes à 20 minutes à pied et mon mari, le matin, n'a pas le temps de faire l'aller et retour à pied donc il stationne quelques dizaines de secondes devant l'établissement le temps que la petite saute de la voiture... On fait tous pareil et oui ça crée des nuisances", reconnaissait Karine. "Le problème selon moi c'est qu'il n'y a pas assez d'espaces piétons. Regardez ça, on est entassé sur 30 mètres carrés de trottoir, pestait Anne. Moi j'ai la chance d'habiter à deux minutes, mais je constate souvent des situations dangereuses d'enfants qui traversent au milieu de la circulation, même si elle est à faible allure".

C'est justement avec l'ambi-

tion de multiplier les cheminement sécurisés que Sophie Guérard, adjointe en charge de la place de l'enfant dans la ville, a lancé "rue des enfants", lors du tout premier conseil municipal de cette majorité il y a 18 mois. "On a très rapidement ciblé une quinzaine d'écoles aux abords très accidentogènes mais j'attends toujours une réponse à mon mail envoyé il y a un mois à la Métropole afin qu'elle mette ces travaux au budget 2023", taclait hier soir l'élu, qui n'écarte d'ailleurs pas la possibilité de dégainer l'arme fatale : une circulation pendulaire en fermant tout simplement la rue devant certaines écoles entre 8h et 8h40 et 16h et 16h40...

Romain CAPDEPON